

PARIS soutient votre action INTERNATIONALE

Paris consacre plus de 6 millions d'euros par an à l'aide publique au développement. Elle agit à travers plusieurs leviers (coopérations de ville à ville, subventions, aides d'urgence, dispositifs innovants...) pour répondre aux enjeux universels, avec ses partenaires d'autres villes du monde.

Paris agit également pour la promotion de la citoyenneté et la diversité des cultures en Europe, ainsi qu'une meilleure compréhension de ses institutions.

SOLIDAE, SOLIDEV, et le LABEL PARIS-EUROPE : 3 APPELS À PROJETS INTERNATIONAUX

Tous les ans, avec ces trois appels à projets, la Ville de Paris soutient des projets visant à un monde tourné vers davantage de justice, de solidarité et de citoyenneté. En 2020, 44 projets ont été financés et réalisés dans 21 pays du monde : 25 au Sud, 19 au Nord.

Associations, ONG, établissements scolaires,
vous envisagez un projet :

- ↳ autour de l'accès à l'eau, l'assainissement, l'énergie, la gestion des déchets ?
- ↳ de solidarité internationale ?
- ↳ culturelle, citoyen et européen ?

Candidatures, conditions d'éligibilité
et dates des réunions d'information
international.paris.fr

CALENDRIER

- ↳ Candidatures du 6 octobre au 16 décembre 2021
- ↳ Labellisation : Mai 2022

ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS

- ↳ Un projet par association et par appel à projet
- ↳ Le projet ne doit pas avoir été déjà financé par un des trois labels ni soumis en des termes identiques lors de précédents appels à projets
- ↳ Le financement ne peut inclure de phase de diagnostic ou de définition
- ↳ Le projet doit être également soutenu par d'autres partenaires opérationnels et financiers
- ↳ Le projet ne peut avoir lieu en zone rouge (tel que défini par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères)

CANDIDATURES

↳ Dossiers de candidature, conditions de participation et dates des réunions d'information sur :
international.paris.fr





SOLIDAE

SOLIDAE permet de financer les projets d'accès aux services essentiels : eau potable et assainissement, gestion durable des déchets, accès à l'énergie.

La dotation est envisageable pour un projet dédié à une ou plusieurs de ces thématiques, d'une durée de 12 à 36 mois. Les projets soutenus prennent place dans un pays éligible à l'aide publique au développement (APD), à l'exclusion des zones formellement déconseillées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

MONTANTS ACCORDÉS

- ↳ 200 000€ pour un projet lié à l'eau et/ou l'assainissement
- ↳ 50 000€ pour un projet de gestion des déchets ménagers
- ↳ 25 000€ pour un projet d'accès à l'énergie

Le financement est limité à 50% maximum de chacun des volets et 50% du montant total du projet.

ÉLIGIBILITÉ

- ↳ Ouvert aux associations loi 1901 et 1908 domiciliées en France et aux Fondations d'utilité publique

LE SAVEZ-VOUS ?

Les dispositifs "1% solidaire", qui permettent de mobiliser jusqu'à 1% des ressources des services d'eau, de gestion des déchets, est dédié aux projets de coopération internationale, dont l'appel à projets SOLIDAE.



SOLIDEV

SOLIDEV soutient les actions de solidarité des associations parisiennes dans leurs actions internationales liées aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Les projets soutenus, inscrits dans les ODD, prennent place dans un pays éligible à l'aide publique au développement (APD), à l'exclusion des zones formellement déconseillées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Le projet de développement financé donnera lieu à une restitution et un partage d'expériences auprès des Parisien.ne.s. Sa temporalité peut aller jusqu'à 18 mois et sa portée doit impliquer autant que possible des Parisien.ne.s originaires de pays extracommunautaires.

MONTANTS ACCORDÉS

- ↳ jusqu'à 15 000€ par lauréat dans la limite de 50% du budget global du projet
- ↳ enveloppe totale de SOLIDEV : 80 000€ / an

ÉLIGIBILITÉ

- ↳ Ouvert aux associations loi 1901 domiciliées à Paris

LE SAVEZ-VOUS ?

Avec le congrès mondial de l'UICN, la COP 26 et la COP15, l'agenda international se concentre sur la biodiversité. Le label SOLIDEV valorisera les projets en lien avec cette thématique.



LABEL PARIS-EUROPE

Le LABEL PARIS-EUROPE est dédié aux porteurs de projets développant la richesse et la diversité culturelle, linguistique et citoyenne de l'Europe et de ses institutions.

Les projets financés impliquent un ou plusieurs partenaire.s issus des pays de l'Union européenne et les pays suivants : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Islande, Kosovo, Macédoine du Nord, Monténégro, Norvège, Royaume-Uni, Serbie et Suisse. Ils peuvent durer jusqu'à 24 mois et favorisent une meilleure compréhension du projet européen et ses valeurs à travers : la participation citoyenne et l'engagement collectif, la pluralité culturelle et linguistique, la lutte contre les discriminations, l'économie sociale et solidaire, les échanges éducatifs et le numérique...

MONTANTS ACCORDÉS

- ↳ entre 1 000 et 10 000€ dans la limite de 50% du budget global du projet
- ↳ enveloppe totale : 80 000€ / an

ÉLIGIBILITÉ

- ↳ Ouvert aux associations loi 1901, aux ONG, fondations, universités, lycées, collèges et écoles élémentaires parisiennes

LE SAVEZ-VOUS ?

Paris a conclu des accords avec 18 villes d'Europe : Amsterdam, Athènes, Barcelone, Berlin, Bucarest, Copenhague, Genève, Lisbonne, Londres, Madrid, Milan, Prague, Rome, Sofia, Stockholm, Turin, Varsovie et Vienne.

